



Notre Dame
de Salut
PÈLERINAGE NATIONAL



Lourdes, du 11 au 16 août 2022

Edito

Avec Marie, devenons témoins de l'Espérance

Dans les paroles adressées par Marie à Bernadette, il y a ces mots incitatifs : « Allez dire aux prêtres de construire ici une chapelle et de venir en procession ». Ce qui a été suivi d'effets ! Le message a été porté, le lieu de prière a été édifié et les pèlerins ont afflué dès les apparitions en 1858.

C'est pourquoi de tous les points de France et même du monde, nous souhaitons converger vers Lourdes et vivre de nouveau cette expérience unique du Pèlerinage National.

Pour cela, nous avons choisi le thème de l'espérance dont notre monde a besoin pour dépasser la peur, les craintes, la maladie et les incertitudes.

Du 11 au 16 août 2022, nous allons venir à Lourdes et prier ensemble sous la présidence de Mgr Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille qui nous guidera autour du thème : « **Avec Marie, devenons témoins de l'espérance** ».

Des temps de prière et de célébration nous permettront de former une communauté de croyants, accueillis par Marie Notre Mère en son sanctuaire avant d'être envoyés comme témoins. Des échanges seront nombreux avec les conférenciers.

Nous prendrons soin des personnes malades, âgées et handicapées. Grâce à l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et aux comités régionaux de notre association, nous préparons avec enthousiasme le 149^e Pèlerinage National.

Avec tous les bénévoles, les membres de la Famille de l'Assomption, je serai très heureux de vous y retrouver. Pour répondre à l'invitation de la Vierge Marie, venez à Lourdes !



P. Vincent Cabanac,
Assomptionniste

Chers amis pèlerins et hospitaliers,

Voici que le temps est venu pour nous de nous retrouver à Lourdes comme la Vierge nous y invite. Comme Bernadette nous serons attentifs aux différents signes de la présence de Dieu : le vent, le rocher, l'eau, la lumière, la foule. Comme Bernadette nous prierons Notre-Dame de Lourdes signe manifeste de la tendresse de Dieu.

*Bertrand de Saint-Pern
président du comité d'Angers*



Association Notre Dame de Salut – Comité d'Angers
(Maine et Loire, Mayenne et Sarthe)
280, rue du château d'Orgemont
49000 Angers

Tel. : 02 41 78 63 95

Mel : comite.angers@pelerinage-national.org
Permanence le Mercredi de 14h à 18h à partir du 25 mai

INFORMATIONS PRATIQUES

Les frais d'inscription au pèlerinage :

- Ils couvrent les frais généraux d'organisation (dossier, réservation des lieux de célébration, secrétariat, les assurances, la participation versée au Sanctuaire ND de Lourdes).

Le transport en autobus spécial :

- Nous voyagerons dans un autocar grand confort.
- Notre car partira d'Angers le Jeudi 11 août dans la matinée et reviendra le Mardi 16 août dans la soirée.
- Le pèlerinage commence dans le car. Ainsi nous faisons connaissance, afin qu'il nous soit plus facile de suivre le groupe à l'hôtel et lors des cérémonies.
- Nous avons à cœur d'accompagner nos frères malades et handicapés dès la montée dans le car.
- Nous attirons votre attention sur le fait que nous devons régler au transporteur chaque place (vide ou occupée) sur la base du prix complet. C'est pourquoi nous avons choisi de proposer un tarif attractif pour les jeunes et les enfants.

Hébergement :

- Comme les années précédentes, nous vous proposons un hôtel : l'hôtel **LOUVRE VINCENETTE**, 97 rue de la Grotte.
Les prix indiqués comprennent la pension complète pour les cinq jours de pèlerinage, le dîner du 11 août et le panier-repas du déjeuner du 16 août. Les chambres sont attribuées selon l'ordre de réception des inscriptions et dans la limite des places. Pour les enfants, prix spéciaux selon l'âge.
- Nota : Un logement solidaire en nombre limité est proposé aux étudiants de plus de 18 ans, aux chômeurs, aux personnes en difficultés. Merci de vous adresser au Comité.

Tenue :

Par respect pour nos frères malades et en raison de notre présence dans un sanctuaire :

- Pour les femmes et jeunes filles : pas de short, pas de débardeur. Jupe ou robe marine, chemisier blanc.
- Pour les hommes : un pantalon, mais pas de bermuda.

LE DOSSIER D'INSCRIPTION COMPREND :

1. Le bulletin d'inscription ci-joint à compléter recto-verso avec photo d'identité pour les mineurs.
2. Votre chèque libellé à l'ordre de : A.N.D.S. Comité d'Angers.
3. Pour un don, un chèque distinct vous permettra de recevoir un reçu fiscal.
4. Une enveloppe timbrée avec votre adresse début août pour les dernières instructions si vous prenez le car.
5. Dossier à retourner avant le 10/07/2022 à : Association Notre Dame de Salut - Comité d'Angers
280, rue du château d'Orgemont
49000 - Angers

Vous connaissez des pèlerins, valides ou malades,
susceptibles de venir ?

Parlez-leur du pèlerinage ! Invitez-les !





BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2022

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Mobile :

Téléphone fixe : Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2022)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2022

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 30 septembre 2022.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	8,50 €	=
TOTAL n°1		=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 10€, frais liés aux assurances : 10€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 35€)

Adulte	55 € x	=
Couple	80 € x	=
Jeune	Seul	Accompagné de sa famille
0 à 11 ans	10 € x ...	10 € x ...
12 à 17 ans	30 € x ...	10 € x ...
18 à 25 ans	30 € x ...	20 € x ...
TOTAL n°2		=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Lieu de départ 1 Lieu de départ 2 Lieu de départ 3 Lieu de départ 4 Lieu de départ 5

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Lieu de départ	Angers			Nombre Adulte	Nombre Jeune	Nombre Enfant	Total
Adulte	160 €						=
Jeune (12-25 ans)	80 €						=
Enfant (4-11 ans)	40 €						=
TOTAL n°3							=

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ **Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans) :**

5 € x	TOTAL n°3.1	=
------------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ **En hôtel : prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons)**

Type de chambre : Individuelle (avec supplément) Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

	Adulte		Enfants		Nombre Adulte	Nombre d'enfants		Total
	Single	Double ou Triple	4-6 ans	7-11 ans		4-6 ans	7-11 ans	
Louvre - Vincenette	340 €	235 €	117,50 €	164,50 €				=
Paris	390 €	275 €	137,50 €	192,50 €				=
TOTAL n°4.1								=

⇒ **Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :**

27 € x	TOTAL n°4.2	=
-------------	--------------------	---

⇒ **Hébergements solidaires :** réservés aux hospitaliers en service - consultez le Comité.

⇒ **Hébergements pour les familles :** consultez le Comité ou notre site internet www.pelerinage-national.org

	J'en ai déjà un	Je le loue	Je l'achète		
Gilet de l'Hospitalité (obligatoire pour servir)		5 € x ...	20 € x ...	TOTAL n°4.3	=

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4.1 et/ou 4.2 + n°4.3	=
--	---

AIDER UN PÉLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources à participer au Pèlerinage National. Merci de faire un chèque distinct. **Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.**

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement - contactez le Comité.)

- Par chèque, à libeller à l'ordre de :
- Par virement
- Acompte pour valider l'inscription : € Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2022)
- Don : chèque distinct de €
- Date Signature :